

Courriel de Brigitte Gaboriaud à Marie-Charles lavallée le 20 octobre 2007

De brigittegaboriaud@coolgoose.com

A madame Marie-Charles Vallée leberre_dominique@club-internet.fr

Chère Madame,

Vous avez entendu Margaux Mignot le mercredi 10 octobre dans le cabinet du Docteur Rovasio à Cogolin.

Ma fille Sophie Giuli a ensuite déposé une plainte à la gendarmerie de Saint-Tropez.

Elle a accepté le protocole qu'on lui a proposé à savoir l'examen le lendemain 11 octobre, de Margaux par la Brigade spécialisée pour enfants de Bandol puis une visite chez le docteur Bensoussan à l'hôpital de jour de Cogolin, le père devant être entendu le vendredi 12.

Le jeudi 11 octobre au soir, sans ordonnance, sur ordre du Procureur de la République et sans motif, les enfants lui étaient enlevés par des gendarmes, sans rien pouvoir savoir sur le quid, le qui et le quo.

Notre avocat parisien n'arrive pas à joindre le Procureur.

Nous sommes le 20 octobre. Depuis le 11 octobre, nous n'avons plus aucune nouvelle des enfants, du lieu où ils sont, de l'autorité qui les garde ni de la procédure.

Je vous saurais gré de vouloir bien faire un rapport des propos de la petite Margaux et de le faire parvenir par courriel (fabricecalamaro@hotmail.com) à notre avocat :

Maître Fabrice Calamaro
Cabinet de Maître Kremer
2 rue de Clichy
75009 Paris

ainsi qu'à moi-même : brigittegaboriaud@coolgoose.com

Par ailleurs, notre avocat nous a informés que lorsque quelqu'un a connaissance de sérieux soupçons sur ce qui a pu arriver à un enfant, il est de son devoir d'en informer sans plus attendre le Juge pour Enfants.

En l'occurrence, le juge compétent est celui rattaché au TGI de Draguignan, Palais de Justice 5, rue Clément.

Merci de bien vouloir faire cela ; notre angoisse est grandissante.